

L'actu du jour

Les élections européennes en France : comment ça marche ?

Le 26 mai prochain, ou le 25 mai si tu vis dans un territoire d'outre-mer, tes parents doivent se rendre au bureau de vote pour élire leurs représentants au Parlement européen. Ce sont les élections européennes. *1jour1actu* t'explique ce qu'il va se passer en France.



Les élections européennes commencent le 23, dans des pays comme les Pays-Bas. La France, elle, votera les 25 et 26 mai. (© Patrick Hertzog / AFP)

Quand ?

Les **électeurs** se rendront dans leur bureau de vote, **une seule fois**. On dit que c'est un **scrutin à un seul tour**. En France, ce sera le dimanche 26 mai, ou le samedi 25 mai pour ceux qui vivent dans un territoire d'outre-mer, comme la Guadeloupe.

Qui vote ?

En France, **47,1 millions de citoyens** peuvent voter : ils ont plus de 18 ans et sont **français ou européens**. Car les citoyens des pays de *l'Union européenne* qui vivent en France ont le **droit de vote aux élections européennes et municipales**.

Beaucoup de citoyens **ne votent pas à ces élections** : on dit qu'ils « s'abstiennent ». Les élections européennes sont celles où il y a le plus d'abstention : en 2014, en France, moins d'un citoyen sur deux avait participé.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que la campagne électorale vient de commencer. Les citoyens européens sont appelés à élire leurs représentants au Parlement européen, du 23 au 26 mai.

Qui élit-on ?

79 députés européens qui **représenteront la France** pendant cinq ans.

Qui est candidat en France ?

En France, les électeurs ont le choix entre **34 listes** : un record ! Sur chacune, il y a 79 noms, **un nom de femme alternant avec un nom d'homme** pour respecter la parité. Le premier s'appelle « la tête de liste ». Les **principaux partis politiques** présentent une liste. Il y aussi **des nouveaux venus**, comme des candidats issus du mouvement des « gilets jaunes » ou comme la liste « Allons enfants », qui ne présente que des jeunes de moins de 30 ans. Enfin, il y a **des candidats qui veulent une sortie de la France** de l'Union européenne.

Qui sera élu ?

Suspense ! Les premiers résultats seront connus le soir du 26 mai. C'est un scrutin à la représentation **proportionnelle** : **plus une liste emporte de voix, plus elle obtiendra de députés**. Les députés sont élus par ordre d'apparition sur la liste : **ceux qui figurent en premier** sur la liste ont **plus de chances d'être élus** que les derniers. Les listes qui obtiennent un **score trop faible** (moins de 5 % des voix) sont **éliminées**.

Sandra Laboucarie

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)